

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 44 (1899)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Marche-exercice pour officiers  
**Autor:** F.F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-337610>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## MARCHE-EXERCICE POUR OFFICIERS

Le second exercice organisé par la sous-section lausannoise de la Société des officiers a eu lieu le 19 février. Il a eu plein succès. Les résultats, très encourageants, sont de nature à engager les promoteurs de ces expériences à les renouveler quelquefois.

Le programme comptait, cette fois-ci, une marche de 50 à 60 kilomètres. La tâche tactique intercalée au cours de cette marche consistait à la recherche d'un gué pour la traversée d'une profonde coupure, celle de la Mentue avec son affluent le Sauteruz.

L'exercice avait été organisé de la façon suivante. Les concurrents, au nombre de vingt-deux s'étaient rendus, par le train quittant Lausanne à 5 h. 30 du matin, à Palézieux. Ils reçurent là les indications et ordres nécessaires. Les voici :

### **Idée générale.**

Un corps Ouest a envahi le Gros de Vaud. Il a été battu par un corps Est sur la Haute Broye, le 18 février 1899 au matin.

Le corps Ouest s'est retiré le même jour, sans être poursuivi.

### **Idée spéciale.**

Le corps Est se réorganise dans la journée du 18 février.

Il passe la nuit du 18/19 dans la région Oron-Chapelle s/Oron. Le commandant du corps Est décide de prendre l'offensive le 19 au matin.

Le commandant de l'avant-garde envoie en avant des patrouilles d'officiers

### **Ordre à l'officier chef de la patrouille n° 1.**

Le corps Ouest est en retraite sur Yverdon-Orbe. Le corps Est va reprendre l'offensive. L'avant-garde (Brigade 1 combinée) entamera la poursuite dans une heure, direction Ogens-Oppens

Partez rapidement par le plus court chemin sur Ogens-Oppens et reconnaissez un passage sur la Mentue, entre le pont de la route Ogens-Oppens et le pont de Biolley-Magnoux et un passage sur le Sauteruz entre le Moulin et Oppens et  $1\frac{1}{4}$  kilomètre plus en aval et faites-moi rapport.

Je marche avec l'extrême avant-garde.

Palézieux, 19 février 1899, 6 h. du matin.

X., colonel.

*Prescription de manœuvre : 1<sup>er</sup> contrôle, Ogens. Maison de Commune.*

A l'arrivée à Ogens, les concurrents reçurent les prescriptions suivantes :

### **Prescriptions de manœuvres remises à Ogens.**

- A. Le pont de Bioley-Magnoux sur la Mentue, le pont de la route Ogens-Oppens, sur la Mentue et les ponts sur le Sauteruz au moulin d'Oppens sont détruits.
- B. Chaque officier établira son rapport en vue du passage des troupes de son arme. Les officiers d'infanterie et de cavalerie tiendront compte du passage des voitures du 1<sup>er</sup> échelon de munitions.
- C. Les officiers d'administration choisissent la tâche qu'ils préfèrent entre les trois armes.  
Le jury a fait disposer une passerelle sur la Mentue, pour vous éviter de passer dans l'eau. Cette passerelle ne fixe pas le point de passage : il ne doit pas en être tenu compte dans le rapport.
- D. Second contrôle, Oppens, Maison de Commune.

Enfin, à Oppens, les concurrents reçurent l'ordre, comme prescriptions de manœuvre, de repartir pour Lausanne, en suivant l'itinéraire Vuarrens-Echallens-Cheseaux-Romanel.

La distance horizontale de Palézieux à Ogens est exactement de 25 kilomètres. De Ogens à Oppens, elle est de 3  $\frac{1}{2}$  kilomètres, mais les concurrents avaient, pour trouver les gués, de cinq à six kilomètres à parcourir, dans les ravins très encaissés et très boisés de la Mentue et du Sauteruz. Entre le pont de la route Ogens-Oppens et celui de Bioley-Magnoux, la Mentue est guéable en un seul lieu, et, au haut du ravin, le point d'amorce du sentier qui peut conduire au gué n'est pas aisé à déterminer. Le Sauteruz, séparé de la Mentue par un étroit plateau, est guéable, sur le parcours fixé par l'ordre, en trois endroits, moyennant quelques travaux d'accès. Les rapports devaient indiquer ces trois points.

D'Oppens à Lausanne, la distance horizontale, par l'itinéraire imposé, est de 25 kilomètres.

Les différences de niveau sont les suivantes :

Palézieux est à la cote 670, Ogens à la cote 634. Sur ce parcours, la route atteint, en son point le plus bas, la cote 620, en son point le plus élevé la cote 873. Différence maxima 253.

Le cours de la Mentue, à son confluent avec le Sauteruz, soit près du pont de Bioley-Magnoux, est à la cote 520. Oppens sur la rive gauche est à 559 m. Dès Ogens, la descente est ainsi de 114 m., la montée de 39.

Entre Oppens et Lausanne, la route atteint en son point culminant, soit à Vuarrens, à 4 km. d'Oppens la cote 673. Différence 114 m. De Vuarrens, la descente est presque ininterrompue jusqu'à Lausanne-Chauderon, point d'arrivée, qui est à la cote 500.

Si nous additionnons toutes les montées et toutes les descentes du parcours total, nous obtenons une ascension de 640 mètres et une descente de 810 mètres.

Le temps était très favorable, beau soleil, pas trop chaud. Les routes étaient sèches.

Sur les vingt-deux candidats inscrits, un seul a dû abandonner la course à Echallens. Les vingt-et-un autres sont rentrés à Lausanne après avoir accompli le trajet, les premiers en 8 h. 52  $\frac{1}{2}$ , y compris le temps consacré à la reconnaissance, les trois derniers en 11 h. 32, 11 h. 45 et 12 h. 41. Dix-sept concurrents ont mis moins de 9 h. 45.

Le tableau ci-joint (p. 184) donne, pour chaque concurrent le détail de la course. La différence entre le rang des prix et le rang d'arrivée provient des notes attribuées aux travaux tactiques. Ces notes fixées de 1 à 4 ont été traduites en durées, ajoutées à la durée totale de la course, d'après l'échelle suivante :

1 = 0 minutes ; 2 = 5 min. ; 3 = 10 min. ; 4 = 15 minutes.

Dans la séance de la sous-section lausannoise consacrée à la distribution des prix, M. le lieutenant colonel Bornand présenta le rapport tactique sur l'exercice, et M. le lieutenant colonel Dr Kohler, le rapport médical.

Ce qui manque le plus, dans la rédaction des rapports de reconnaissances, a dit en résumé le premier de ces officiers, c'est le bon sens. Les auteurs ont beaucoup de peine à se mettre à la place de celui qui ne sait rien, qui n'a rien vu et qui d'après leur rapport, doit décider ce qu'il peut et veut faire. Le « schéma » dont on est si friand, a sa valeur, mais comme pis aller ; le bon sens vaut mieux ; il rend de plus utiles et plus réels services. C'est lui qui apprend à borner un rapport aux seules indications qui le rendront une simple et claire représentation des faits.

On ne prête pas encore, à la forme des rapports, une attention suffisante. Bien des adresses sont inexactes. Il est important que le chef sache d'où le rapport lui vient ; il est plus important encore que l'estafette sache où le porter. Si l'on ne

Rangs des prix	Noms, prénoms, grades.	Durée totale de la marche	Rang de vitesse	Paléziens-Opéens, 25 kilomètres.	Opéens-Opéens, reconnaissance	Opéens-Lausanne, 25 kilomètres
1	De Weiss, Gabriel, 1 <sup>er</sup> lieutenant d'infanterie . . . . .	8.58	2	3.27.30	2.11.30	3.19
2	De Gautard, René, lieutenant de carabiniers . . . . .	8.52.30	1	3.13	2.21	3.18.30
3	Rouge, François, lieutenant d'infanterie . . . . .	8.52.30	1	3.26.30	1.44.30	3.41.30
4	Vuilleumier, Eug., 1 <sup>er</sup> lieutenant d'infanterie . . . . .	8.59	3	3.20.30	2.12.30	3.26
5	Thélin, Alfred, lieutenant d'infanterie . . . . .	9.02	4	3.31.30	1.57.30	3.33
6	Grenier, Louis, lieutenant d'infanterie . . . . .	9.03.30	5	4.09	1.38	3.16.30
7	Bujard, Ernest, lieutenant de carabiniers . . . . .	9.14.30	7	3.40	1.45	3.49.30
8	Fonjallaz, Albert, lieutenant d'infanterie. . . . .	9.09.30	6	3.40	2.02	3.27.30
9	Dupertuis, Emile, lieutenant d'infanterie. . . . .	9.15.30	8	3.41	1.47	3.47.30
10	Schlatter, Eug., lieutenant d'artillerie . . . . .	9.26	10	3.50	2.06	3.30
11	Martin, Henri, lieutenant d'administration . . . . .	9.17	9	3.56	1.27	3.54
12	Testuz, Jules, lieutenant de cavalerie . . . . .	9.32	11	3.29	2.34	3.29
13	Bujard, Robert, lieutenant d'infanterie . . . . .	9.35	12	3.32	2.36	3.27
14	Wiesendanger, Charles, lieutenant d'infanterie . . . . .	9.32	11	4.13	1.29	3.51
15	Métraux, Louis, lieutenant d'infanterie . . . . .	9.41.30	13	4.11	1.26	3.57
16	Fiaux, François, 1 <sup>er</sup> lieutenant de carabiniers . . . . .	9.43	14	3.49	2.04	3.48.30
17	Rouffy, Léon, lieutenant d'infanterie . . . . .	10.39	15	3.51	1.56	3.56
18	Bitterlin, Jules, 1 <sup>er</sup> lieutenant de carabiniers . . . . .	11.32	17	3.48	2.04	4.47
19	Steiner, Hans, lieutenant d'infanterie . . . . .	11.45	16	4.59	1.49	4.44
20	Savary, Ferdinand, 1 <sup>er</sup> lieutenant d'infanterie . . . . .	11.45	18	4.17	2.38	4.50
21	Kratzer, Charles, lieutenant d'infanterie. . . . .	12.41	19	4.15	2.19	6.07
			Vitesse	Vitesse	Vitesse	Vitesse
	Moyenne des 10 premiers . . . . .	9.05	6.600	6.700	7.100	7.100
	Moyenne des 10 suivants. . . . .	10.01	6	6.250	6.150	6.150

connait pas l'adresse exacte du destinataire, il faut fournir toutes les indications propres à faciliter la mission du messager : d'où le chef est parti, où il va, son itinéraire probable, etc., etc. On peut aussi, et ce sera parfois le moyen le plus sûr, expédier le rapport par plusieurs porteurs empruntant des routes différentes.

Une question de forme qui touche au fond, est le système admis par divers concurrents de rédiger deux rapports distincts, l'un pour le passage de la Mentue, l'autre pour le passage du Sauteruz. Ce système n'est pas bon : il y a un seul obstacle de terrain à franchir, il faut donc l'examiner dans son ensemble et dans son unité. Il ne suffit pas de découvrir deux gués, il faut renseigner sur la liaison entre ces gués.

Les croquis sont en général bien exécutés et clairs. Plusieurs d'entre eux, toutefois, n'ont pas d'indication d'orientation, ce qui est une grave lacune. Il est utile aussi de donner une échelle approximative.

La lacune la plus fréquente est l'absence absolue de renseignements tactiques. Il est de toute importance pour le chef de savoir quels sont les points d'appui que lui fournit la topographie des lieux : s'il peut compter sur des positions favorables pour l'artillerie chargée de préparer et de protéger le passage de l'infanterie ; si les voies d'accès sont masquées au tir et à la vue de l'ennemi, si les champs de tir pour sa propre infanterie sont avantageux, etc.

Autre lacune à signaler : le manque de renseignements sur le point d'amorce du chemin qui, dès la grande route, conduit au gué.

Malgré ces diverses lacunes dans la forme et dans le fond d'une partie des rapports, on constate un progrès depuis le premier exercice. Les travaux notés 1, 2 et 3 peuvent tous rendre des services, et il est à remarquer qu'ils forment l'importante majorité.

Outre ces critiques générales relevées par M. le lieutenant-colonel Bornand, le travail de chaque concurrent a été l'objet d'une critique spéciale détaillée.

Le rapport médical de M. le lieutenant-colonel Dr Kohler peut être résumé comme suit :

Ce que l'exercice du 19 février présente de plus frappant, c'est que malgré la longueur du parcours, malgré le choix de chemins différents, malgré les différences aussi de force et de

taille, les résultats ne soient pas plus dissemblables. Sur une soixantaine de kilomètres, il n'y a, entre le 1<sup>er</sup> arrivé et le 17<sup>e</sup>, que 50 min. 30 sec. d'intervalle. Du 17<sup>e</sup> au 21<sup>e</sup>, il y a 2 h. 58, mais ces quatre officiers étaient dans des circonstances spéciales.

La marche s'est effectuée dans des conditions exceptionnellement bonnes : beau temps, sol sans boue ni poussière, champs durcis, température ni trop froide ni trop chaude ; aussi les marcheurs sont-ils rentrés en parfait état ; ils auraient presque tous pu continuer à marcher encore un certain temps et reprendre leur service ordinaire à bref délai. L'état était sensiblement meilleur qu'après la course de vitesse de 25 km.

Le pouls était beaucoup plus calme. Au départ, tous les concurrents sauf quatre avaient moins de cent pulsations. Ces quatre avaient 102, 108, 108 et 120. Au retour, un officier rentré indisposé avait 168 pulsations. Celui qui avait déjà le pouls trop rapide au départ est rentré avec 174. Tous les autres avaient moins de 132.

*Tenue.* — Toutes les chaussures, sauf celles de quatre concurrents, étaient ferrées<sup>1</sup>. Les quatre officiers sans clous à leurs souliers sont arrivés 4<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>. Les chaussettes étaient en laine, sauf une paire en coton. Tous les pantalons étaient larges ou mi-larges. Sept officiers portaient des guêtres, jambières ou bandes molletières.

*Entraînement et régime.* — Personne n'avait pu se soumettre à un entraînement régulier et rationnel, mais la plupart des concurrents avaient fait quelques courses les jours ou dimanches précédant l'exercice. Un officier pratiquait l'abstinence depuis six mois, un autre depuis deux mois. Plusieurs avaient pris peu d'alcool les jours précédents et avaient moins fumé. Tous ont fait un fort déjeuner avant le départ : thé, café, chocolat, beaucoup d'œufs, du pain, du beurre, même de la viande. En marche, en revanche, généralement peu, même très peu de nourriture : du thé, des œufs. Quatre ont pris du vin sans s'en trouver mal. Un s'est estimé satisfait du

<sup>1</sup> A ce propos, nous renvoyons le lecteur aux renseignements que nous fournit notre correspondant italien sur l'essai d'une nouvelle chaussure. Il serait intéressant de faire venir une paire de bottes « del Pabbro » (c'est le nom de l'inventeur) et d'en faire l'expérience dans un prochain exercice.

« Tropon » ; un autre n'a pas remarqué que le « kola » lui ait été avantageux.

*Age, taille.* — La constatation de l'effet de l'âge se répète à ce second exercice. Les trois concurrents âgés de plus de 30 ans sont arrivés 18<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup>. De 22 à 27 ans, par contre, l'âge ne semble avoir aucune influence.

Les hommes de grande taille paraissent avoir un petit avantage, surtout si leur taille n'est pas alliée à un poids trop lourd.

\* \* \*

Comme on le voit par le compte rendu que nous venons de donner de l'exercice du 19 février, il a été remédié, dans une large mesure, à l'insuffisance tactique de l'épreuve précédente. On pourrait faire plus encore, et M. le lieutenant-colonel Ruffieux, président de la sous-section lausannoise, en annonçant à celle-ci l'organisation prochaine d'un nouvel exercice, a laissé entendre que le côté tactique n'en serait pas non plus négligé. Cela est indispensable, car, malgré le progrès constaté, on a dû reconnaître qu'au milieu de leurs occupations civiles, nos jeunes officiers laissent trop facilement se rouiller les connaissances techniques qu'ils acquièrent dans leurs services d'instruction. Les marches-exercices auxquelles ils viennent de participer leur auront fait toucher du doigt cet élément d'infériorité de notre système de milices, et du même coup leur auront fait comprendre l'absolue nécessité de consacrer une partie au moins de leurs loisirs à l'étude des tâches militaires relevant de leur grade.

Au point de vue de la marche, les concurrents ont montré une aptitude réjouissante. Si l'on décompte le temps consacré à la reconnaissance, on calcule que les 50 kilomètres de marche proprement dite ont été parcourus en moyenne, et malgré les différences de niveau très sensibles ci-dessus indiquées, à raison de 7895 m. à l'heure pendant 6 h. 20 pour le premier arrivé. L'officier classé 10<sup>e</sup> comme vitesse a encore marché à raison de 6819 m. pendant 7 h. 20, et l'officier classé 15<sup>e</sup> à raison de 6424 m. pendant 7 h. 47 m. Ces allures constituent un résultat très honorable. Nos jeunes officiers peuvent se rendre compte par elles de ce que l'on pourrait exiger d'eux s'ils s'entraînaient plus régulièrement. Il a suffi pour les concurrents de quelques promenades les jours ou les dimanches



dès Cottens, une pluie abondante s'étant mise de la partie, les chemins devinrent rapidement boueux et glissants.

A Morges, comme à Lausanne, le résultat tactique laissa un peu à désirer, et les mêmes critiques générales durent être émises. La sous-section morgienne a décidé d'organiser un certain nombre d'exercices essentiellement tactiques, auxquels ses membres paraissent disposés à assister nombreux.

On annonce que la section genevoise prépare, elle aussi, un exercice d'entraînement.

F. F.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUES

---

### CHRONIQUE SUISSE

Nouveaux commandements. — Equipement pour officiers. — Instruction militaire préparatoire à Zurich. — L'armée suisse et la presse française. — A propos d'Emile Welti.

Enfin tous les commandements supérieurs du 1<sup>er</sup> corps d'armée sont pourvus. Cela n'a pas été sans peine. A la 1<sup>re</sup> brigade le Conseil fédéral a désigné, avec promotion au grade de colonel, M. le lieutenant-colonel Köchlin, à Bâle, jusqu'alors chef d'état-major de la Ve division. M. le colonel Turrettini est devenu chef de l'artillerie du corps d'armée, et a été remplacé à la tête du 9<sup>e</sup> régiment par M. le colonel de Charrière de Sévery. Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> régiments ont passé sous le commandement de MM. les lieutenants-colonels E. Ruffieux et E. Picot. Comme chef du génie du corps a été désigné M. le colonel Pfund. Tout est maintenant rentré dans l'ordre. Il ne reste qu'à souhaiter que pareil branlebas ne se renouvelle pas trop souvent.

\* \* \*

Le département militaire fédéral a autorisé la confection et la mise en essai d'un nouvel équipement pour officiers, construit d'après les données établies par la commission chargée de préavisier. Les essais vont avoir lieu au cours de la 1<sup>re</sup> école de recrues dans les divisions I et IV, en sorte qu'on peut espérer que, dans le courant de l'année, cette question recevra